

48 km, dénivelé 100 m openrunner n°18805631

Balan (centre), La Valbonne, Chânes, St-Jean-de-Niost (*Port Neuf - le Clavoz - Gourdans*), Port Galland, St-Maurice-de-Gourdans, Pollet, Balan (avant à gauche), Pt de Jons, Jonage.

75 km, dénivelé 300 m openrunner n°18805576

Balan (centre), La Valbonne, Bourg-St-Christophe, Faramans, St-Eloi, Rignieux-le Franc, Villieu, Pt-de-Chazey, Chazey-sur-Ain, Ste-Julie (*ravito*), Plaine Robert, (*ZI plaine de l'Ain*), Port Galland, Maurice-de-Gourdans, Balan (*avant à gauche*) Pt de Jons, Jonage.

95 km dénivelé 400 m openrunner n°18805801

Balan (centre) La Valbonne – Bourg St Christophe – Faramans – St-Eloi Rignieux le Franc – Villieu – Pt de Chazey – Chazey sur Ain – Ste Julie (*ravito*) Le Trolliet – Posafol – (*La Courbatière*), Charveyron, Leyment, Ste Julie (*ravito*), Plaine-Robert, (*ZI plaine de l'Ain*), Port-Galland, Maurice-de-Gourdans, Pollet, Balan (*avant à gauche*), Pt-de-Jons, JJonage.

113 km dénivelé 860 m openrunner n°18805813

Balan (centre), La Valbonne, Bourg St Christophe, Faramans, St-Eloi, Rignieux le Franc, Villieu, Pt-de-Chazey, Chazey-sur-Ain, Ste-Julie (*ravito*), Le Trolliet, Posafol (*La Courbatière*), Lagnieu (*rd point*), St-Sorlin, Souclin, Fay, Vaux -Févroux , Vaux en Bugey, Lagnieu (*entrée*) , Charveyron, Leyment, Ste-Julie (*ravito*), Plaine Robert, (*ZI plaine de l'Ain*), Port Galland, Maurice-de-Gourdans, Pollet, Balan (*avant à gauche*), Pt de Jons, Jonage.

126 km dénivelé 1200 m openrunner n° 18805868

Balan (centre), La Valbonne, Bourg-St-Christophe, Faramans, St-Eloi, Rignieux-le-Franc, Villieu , Pt-de-Chazey, Chazey-sur-Ain , Ste Julie (*ravito*), Le Trolliet, Posafol (*La Courbatière*), Lagnieu (*rd point*), St-Sorlin, Souclin, Fay, Cleyzieu, Mont-de-Lange, Dorvan , Vaux Févroux, Vaux-en-Bugey, Lagnieu (*entrée*), Charveyron, Leyment, Ste-Julie, (*ravito*), Plaine Robert, (*ZI plaine de l'Ain*), Port-Galland, Maurice-de-Gourdans, Pollet, Balan (*avant à gauche*), Pt de Jons, Jonage.

50 km gravel openrunner n° 18812039 pas de fléchage

Règlement

- * La randonnée est ouverte à tous.
- * Autorisation écrite des parents pour les mineurs.
- * Les participants sont considérés en excursion personnelle et doivent, en toute circonstance, respecter le code de la route.
- * Le club et les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents de toute nature pouvant survenir dans le cadre de la randonnée.
- * Le club se réserve le droit de modifier les parcours, d'annuler ou de reporter la randonnée jusqu'au dernier moment.

Le port du casque est vivement recommandé et obligatoire pour les moins de 12 ans

Participations : tous parcours route et gravel : 7€

F.F.C.T : Gratuit moins de 12 ans

Non licencié(e) s plus 2€

Fléchage sur parcours route uniquement

Carrefour market 
Les prix bas, la confiance en plus

Nous avons le plaisir de vous accueillir
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h45 dimanche de 8h30 à 12h30

Jonage - Bd Louis Pradel - 04 72 02 26 40

